



Prêt immobilier sur acte de vente

Par **Blouz**, le **22/06/2021** à **09:56**

Bonjour, j ai un soucis avec le propriétaire d'un terrain que je voulais acheter.

Après un combat qui a duré une année pour l'obtention d'un prêt immobilier, les banques refuse de m'octroyer un prêt pour la construction une maison individuel.

Le propriétaire du terrain a décidé de mettre fin à la vente.

Et me demande la preuve du refus.

La banque me fourni une attestation de refus.

La demande à été faite sur 25 ans .

Le propriétaire la refus car sur l acte elle est de 20ans .

Le montant lui reste identique.

Du coup il veut garder les 3000 euros de caution.

Merci pour votre aide.

Par **Blouz**, le **22/06/2021** à **10:45**

Merci pour votre réactivité.

En faite nous avons fait le max pour avoir l obtention de ce prêt du coup sur 25 ans nous avoine plus de chances de l obtenir.

Malheureusement mon salaire a diminuer à cause du chômage partiel du coup les banques n'ont pas pu suivre .

Encore merci d avoir pris le temps de répondre.

Bonne journée à vous